

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le mercredi 15 octobre 2020 à 19h30 par visioconférence : Monsieur le Maire Pascal Binet, messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Michel Rhéaume, Jean Roy et Nelson Turgeon et madame la conseillère Nicole Champagne tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

En vertu de l'article 157 du Code municipal, lorsque tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation, les décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance extraordinaire sont officielles.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le secrétaire-trésorier adjoint assiste également à la séance.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

### **SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION**

1. Renonciation à l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Tenue à huis clos de la présente séance;
4. Conseil des aînés de la MRC des Appalaches : renouvellement de l'adhésion 2020-2021 et délégation;
5. Projet déposé au programme Nouveaux Horizons : appui municipal;
6. Projet d'hébergements des Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine : demande d'aide financière;
7. Dossier numéro 235-32-005025-197 : autorisation de signature pour règlement hors cour;
8. Embauche de préposés aux services généraux;
9. Requête introductive d'instance dans le dossier du pavage du Lac Jolicoeur : mandat au procureur;
10. Partie du lot numéro 5 450 307 : autorisation de cession sous certaines conditions;
11. Projet de centre de transformation agroalimentaire : autorisation de signature pour le regroupement et appui pour le dépôt d'une demande d'aide financière;
12. Réseau d'égout secteur Sacré-Cœur-de-Marie - projet de déphosphatation : demande de paiement numéro 1;
13. Levés topographiques : octroi de mandat de services professionnels;
14. Achat de matériaux pour travaux de voirie : autorisation de dépenses;
15. Formation de conduite de camion chasse-neige : autorisation de dépenses;
16. Projet d'aire de zone interactive dans le Complexe sportif : autorisation de dépenses;
17. Levée de la séance.

20-10-309

### **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

**ATTENDU** que tous les membres du conseil sont présents;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu que chacun des élus renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**20-10-310**                    **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**20-10-311**                    **TENUE À HUIS CLOS DE LA PRÉSENTE SÉANCE**

**ATTENDU** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 21 octobre 2020;

**ATTENDU** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**ATTENDU** que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, vu qu'il est impossible de respecter les normes de mesure sanitaire demandées par le gouvernement et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**ATTENDU** que les séances sont disponibles sur le site internet de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**20-10-312**                    **CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES : RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2020-2021 ET DÉLÉGATION**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu ce qui suit :

- de renouveler, au montant de 40 \$, l'adhésion de la Municipalité d'Adstock, pour l'année 2020-2021, au Conseil des aînés de la MRC des Appalaches;
- de déléguer madame Nicole Champagne, conseillère, à l'assemblée générale qui se tiendra le 18 novembre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**20-10-313**                    **PROJET DÉPOSÉ AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS : APPUI MUNICIPAL**

**ATTENDU** la possibilité de déposer un projet dans le programme Nouveaux Horizons;

**ATTENDU** la nécessité d'apporter des modifications à l'édifice Bernardin-Hamann afin de permettre une optimisation des lieux pour les aînés;

**ATTENDU** que le Club Amitié FADOQ St-Méthode souhaite déposer un projet de rénovation de la cuisine située à l'intérieur de l'édifice Bernardin-Hamann au programme;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'appuyer la demande du Club;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu ce qui suit :

- d'appuyer la demande du Club Amitié FADOQ St-Méthode pour le projet de rénovation de la cuisine située à l'intérieur de l'édifice Bernardin-Hamann au Programme Nouveaux Horizons;
- d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents nécessaires en lien avec cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-314

**PROJET D'HÉBERGEMENTS DES SENTIERS PÉDESTRES DES 3 MONTS DE COLERAINE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU** que les sentiers pédestres des 3 monts sont des infrastructures régionales de plein air;

**ATTENDU** la campagne de sociofinancement pour la construction de quatre nouveaux hébergements sur le site des Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu d'octroyer une aide financière de 200 \$ à l'organisme Les Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine pour leur projet de construction d'hébergements.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-315

**DOSSIER NUMÉRO 235-32-005025-197 : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR RÈGLEMENT HORS COUR**

**ATTENDU** les discussions entourant le dossier dans le but d'en venir à conclure une entente satisfaisant les parties concernées;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'autoriser le maire à signer la transaction et quittance dans le dossier de cour numéro 235-32-005025-197.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-316

**EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS AUX SERVICES GÉNÉRAUX**

**ATTENDU** le processus d'embauche et les besoins de main-d'œuvre au service des travaux publics;

**ATTENDU** que les candidats remplissent les conditions satisfaisant à leur entrée en fonction;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'embaucher messieurs Kaven Toutant et Maxime Noël Therrien à titre de préposé occasionnel aux services généraux selon les termes de la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-317

**REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DANS LE DOSSIER DU PAVAGE DU LAC JOLICOEUR : MANDAT AU PROCUREUR**

**ATTENDU** qu'une requête introductive d'instance doit être déposée contre les professionnels responsables de la conception des plans et devis pour le projet de réfection de conduite du Lac Jolicoeur;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Et résolu de mandater le cabinet d'avocats Therrien Couture Jolicoeur pour représenter la Municipalité devant la Cour supérieure et d'autoriser les frais en lien avec le dépôt de la requête introductive d'instance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-318

**PARTIE DU LOT NUMÉRO 5 450 307 : AUTORISATION DE CESSION SOUS CERTAINES CONDITIONS**

**ATTENDU** qu'une partie du lot numéro 5 450 307 identifié comme le chemin du lac Bolduc n'est pas entretenue par la Municipalité;

**ATTENDU** que le propriétaire du lot 5 449 900, qui se veut un lot contigu audit chemin, souhaite se porter acquéreur d'une parcelle dudit chemin afin qu'il puisse l'entretenir et y faciliter l'accès à sa propriété;

**ATTENDU** qu'il n'y a pas d'intérêt pour la Municipalité de conserver ladite parcelle de lot;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de retirer du domaine public la parcelle du lot et de procéder à la fermeture et l'abolition de ce tronçon du chemin du Lac-Bolduc;

**ATTENDU** que le rapport du Service de l'urbanisme précise que la cession du lot est conforme aux règlements de zonage et de lotissement de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu ce qui suit :

- que la Municipalité accepte de céder une partie du lot numéro 5 450 307 au propriétaire du lot 5 449 900 au montant d'un dollar à condition que l'acquéreur s'engage à défrayer l'ensemble des coûts relativement aux frais d'arpentage et de transfert de propriété;
- de fermer et de retirer du domaine public ce tronçon;
- d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-319

**PROJET DE CENTRE DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE GROUPEMENT ET APPUI POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la mise en opération du projet de centre de transformation agroalimentaire des Appalaches;

**ATTENDU** que les différents acteurs souhaitent déposer une demande d'aide financière au Programme Territoires-Priorités bioalimentaire;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de regrouper et nommer un gestionnaire de projet, soit le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches, pour la réalisation du projet de centre de transformation;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,

Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser monsieur le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le formulaire d'accord de regroupement du MAPAQ;
- d'appuyer le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches dans le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Territoires-Priorités bioalimentaire Volet 2.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-320

**RÉSEAU D'ÉGOUT SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE - PROJET DE DÉPHOSPHATATION : DEMANDE DE PAIEMENT NUMÉRO 1**

**ATTENDU** les travaux du projet de déphosphatation sur le réseau d'égout du secteur Sacré-Cœur-de-Marie;

**ATTENDU** la recommandation de paiement du directeur du Service de l'ingénierie datée du 9 octobre 2020;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'autoriser le paiement numéro 1 au montant de 70 329.67 \$, taxes en sus, présenté par l'entrepreneur Cité Construction TM inc. relativement aux travaux du projet de déphosphatation sur le réseau d'égout du secteur Sacré-Cœur-de-Marie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

20-10-321

**LEVÉS TOPOGRAPHIQUES : OCTROI DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** les besoins en arpentage pour divers relevés terrain en lien avec la planification et la préparation de divers projets;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'autoriser une dépense de 15 000 \$ pour la réalisation de levés topographiques;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'autoriser la directrice générale à faire une dépense maximale de 15 000 \$, taxes en sus, pour des services professionnels, déterminés selon leur disponibilité, reliés à la réalisation de levé topographique pour planifier et préparer les prochains projets.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

- 20-10-322**                    **ACHAT DE MATÉRIAUX POUR TRAVAUX DE VOIRIE : AUTORISATION DE DÉPENSES**
- ATTENDU** la nécessité de remplacer des ponceaux et des drains sur différents chemins;
- EN CONSÉQUENCE,**  
Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu d'autoriser une dépense de 10 154.63 \$, incluant toutes taxes applicables, pour l'achat de matériaux relativement à des travaux de voirie.
- Adopté à l'unanimité des conseillers.
- 
- 20-10-323**                    **FORMATION DE CONDUITE DE CAMION CHASSE-NEIGE : AUTORISATION DE DÉPENSES**
- ATTENDU** la nécessité de formation continue de notre personnel à la voirie pour le déneigement en période hivernale;
- ATTENDU** l'offre de formation offerte par l'entreprise Formalourd;
- EN CONSÉQUENCE,**  
Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'autoriser une dépense pour la formation théorique de conduite de camion chasse-neige au montant de 300 \$, taxes en sus et pour la formation pratique en individuel, selon les besoins, au montant de 92 \$ l'heure, taxes en sus.
- Adopté à l'unanimité des conseillers.
- 
- 20-10-324**                    **PROJET D'AIRE DE ZONE INTERACTIVE DANS LE COMPLEXE SPORTIF : AUTORISATION DE DÉPENSES**
- ATTENDU** que la Municipalité a reçu une aide financière pour le projet d'aire de zone interactive dans le Complexe sportif dans le cadre du Fonds de développement des territoires – volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches;
- EN CONSÉQUENCE,**  
Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Et résolu d'autoriser une dépense de 10 418.68\$ \$, incluant toutes taxes applicables, pour l'aménagement de la zone interactive dans le Complexe sportif Joseph et Mariette Faucher.
- Adopté à l'unanimité des conseillers.
- PÉRIODE DE QUESTIONS**
- Étant donné le contexte de la crise sanitaire et de l'absence d'interaction avec les citoyens, monsieur le Maire fera un compte rendu détaillé de la séance du conseil sur les médias sociaux à la suite de la séance du conseil de novembre 2020 et répondra aux questions des citoyens directement en ligne.
- 
- 20-10-325**                    **LEVÉE DE LA SÉANCE**
- L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Jean Roy,  
Et résolu de lever la séance à 19h47.
- Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

\_\_\_\_\_  
Pascal Binet

JL

\_\_\_\_\_  
Julie Lemelin